



05/63/22/13/81

Scgt2@ville-montauban.fr

facebook « CGT des collectivités de montauban »



Nous voici arrivés au terme de plus de 63 heures d'informations syndicales organisées sur nos trois collectivités, en intersyndicale avec CGT/ UNSA.

Lors des heures d'information syndicale - pétition - distribution de tract...nous avons rencontré plus de 900 agents.

Le bilan des discussions est extrêmement riche. Vous êtes massivement opposés à l'application des 1607h, et avez également exprimé de nombreuses revendications supplémentaires liés à vos conditions de travail. Nous avons constaté que ces heures à votre écoute ont libéré la parole des agents et il était temps, car vous êtes nombreux à exprimer une dégradation de vos conditions de travail.

Vous avez été force de proposition, proposant diverses actions de luttes possibles, suivant l'évolution des négociations avec les élus sur le refus de l'application des 1607h.

Ainsi, suivant vos paroles, nous proposons dans ce tract un compte rendu des heures d'information syndicale et votre premier cahier revendicatif qui sera sûrement amené à évoluer encore en fonction de vos demandes.

L'administration de son côté, a en parallèle mis en place un calendrier de consultation des agents par la voix hiérarchique pour mettre en place l'augmentation du temps de travail... Nous devons être convoqués après le 26 avril pour une réunion de bilan. Malgré ce que peuvent dire certains, rien n'est fait, rien n'est joué, nous pouvons ensemble faire reculer l'administration et les élus.

Soyons clairs, la loi transformation fonction publique avec l'augmentation du temps de travail et la perte des 4 à 8 jours de congés ne passera pas par nous. Entre grèves, lettre ouverte, rassemblements..., nous ne manquons pas de moyens et d'idées, les heures d'information syndicale nous l'on démontrées.

**Aucun de vous n'est seul, nous sommes 1500,
nous lutterons et nous gagnerons ensemble**

Cahier revendicatif évolutif au 1er avril 2021

Des problèmes...des revendications...des propositions... sont venus construire un « cahier revendicatif évolutif » lors de nos diverses rencontres avec vous.

Nous allons transmettre une lettre ouverte au Maire et Président du CCAS ainsi qu'au Président du GMCA. Dans cette lettre - forts de nos rencontres - nous affirmons que vous êtes opposés très très majoritairement à l'augmentation du temps de travail et la perte de vos congés extra-légaux, jours d'ancienneté.... En premier lieu, nous affirmons que **non c'est non** et maintenant nous avons des revendications supplémentaires construites avec vous, auxquelles ils doivent répondre.

Pour tous :

- **Maintien de l'ensemble de nos droits à congés**
- **Augmentation du point d'indice**
- Revalorisation de 100% du montant des Primes du RIFSEEP *transparence et connaissance des quotiens des postes*
- Augmentation des quotas pour les avancements de grade
- Revalorisation du montant de participation à la prévoyance
- L'embauche d'un médecin et la création d'une médecine préventive
- Mise en œuvre d'une mutuelle de groupe
- Une prime « 13ème mois » pour tous
- La non application du jour de carence
- Tickets-restaurants et augmentation de la participation sur les chèques vacances
- Laisser le choix aux agents entre récupération ou paiement des heures supplémentaires
- Le maintien des effectifs par le remplacement des agents en arrêt maladie, et le recrutement systématique d'agents sur les postes vacants (suite à retraites et mutations)
- Connaissance et transparence des mutations internes
- Stop aux délégations de service et délégations de missions



Par spécificité :

- Prime de la ville et du CCAS de juin appliquée à tous les agents du GMCA
- Application stricte et systématique de la NBI (accueil public physique et téléphonique, zones sensibles, encadrement, etc...)
- Primes sujétions : pénibilité - travail du dimanche - horaires décalés ou variables- de travail de nuit...
- Prime de panier pour les agents en journée continue
- Prime télétravail
- Prime déménagement
- Prime utilisation véhicule personnel et téléphone personnel
- Prime départ retraite
- Prime d'ancienneté
- Livraison repas à rétablir pour les agents d'entretien bâtiment hôtel de ville
- Gratuité sur les stationnements payants pour le personnel dans leur temps travail
- Augmentation des effectifs généraux et des remplaçants pour les écoles et les crèches
- Remise à plat des droits à poser les congés secteur affaires scolaires
- Stagiairisation des contractuels au bout d'un an – (résorption de la précarité)
- Bâtiments vétustes - pas de clim -espace repas non prévu
- Projet TAQUET - réforme des modes d'accueil de la petite enfance – on n'en veut pas

Nous reviendrons vers vous suite à la rencontre prévue après le 26 avril.